



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2024)¹⁾

Clinique Clinique Les Oyats

Chambre STANDARD

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, d'une chaise, d'un fauteuil, d'un bureau et d'un lit 120 cm. *La télévision et le WIFI sont également offerts.*

80 €

Chambre CONFORT

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, une chaise, un fauteuil, un bureau, un lit 120cm, un coffre-fort individuel, un sèche-cheveux et une bouilloire.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : pochette de bienvenue, mug, une serviette et un gant de toilette.

La télévision et le WIFI sont offerts.

120 €

Chambre PRIVILEGE

Une chambre privative disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, d'une chaise, d'un bureau, d'un fauteuil de relaxation, d'un lit 120cm, d'un sèche-cheveux, d'une bouilloire et d'un diffuseur.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : pochette de bienvenue, mug, linge de toilette (serviette, drap de bain et gant de toilette), 3 capsules diffuseur par mois.

La télévision ainsi que le WIFI sont également offerts.

175 €

Chambre GRAND PRIVILEGE

Une chambre privative avec une belle exposition Sud et vue sur le parc, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, d'un fauteuil de relaxation, d'une chaise, d'un bureau, d'un lit 120cm, d'un sèche-cheveux, d'une cafetière Nespresso, d'un diffuseur et d'un réfrigérateur.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette (drap de bain, gant de toilette et peignoir), pochette de bienvenue, mug, paire de chaussons, boîte de 10 capsules Nespresso, 3 capsules diffuseur par mois.

La télévision et le WIFI sont également offerts.

230 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.